



Newsletter



Décembre 2021

Bienvenue sur le nouveau format de la newsletter du dispositif ETE !

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter par la suite, vous pouvez vous désinscrire dès maintenant en cliquant sur le lien "Désabonnez-vous" en bas de page.

La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Energétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.

Le dispositif ETE a évolué ces dernières semaines avec un nouveau logo et une nouvelle équipe au complet ! Vous disposez maintenant d'un contact privilégié sur chaque département et de deux coordinateurs régionaux.

Retrouvez le CME de votre département [en cliquant ici](#).

FOCUS SUR LE DISPOSITIF ETE



Depuis le 21 Octobre, l'équipe ETE en Pays de la Loire est au complet ! 5 CME et 2 coordinateurs au service de l'efficacité énergétique en santé. Le dispositif ETE est un accompagnement à mettre en oeuvre votre projet de transition énergétique dans vos établissements de santé tous secteurs confondus.

[En savoir plus](#)

1er visite d'établissement en Vendée avec le CME 85

Reda HAJJAR, Conseiller en Maitrise de l'Energie pour la Vendée a démarré les investigations pour deux bâtiments de l'EHPAD « La Sagesse » à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Visite des bâtiments et des locaux techniques, pose de sondes de température, premières préconisations, l'établissement recevra un premier plan d'actions à cout zéro pour réaliser des économies d'énergie rapidement. Reda se tiendra à disposition de ses interlocuteurs pour les guider sur l'ensemble de leur projet sur les aspects techniques et financiers.

Pour bénéficier de l'accompagnement d'un CME, candidater au dispositif ETE.

[Je candidate !](#)



ACTUALITE ENERGIE EN SANTE

Decret Tertiaire, il est temps de se lancer !

Le décret tertiaire ou Eco Energie Tertiaire impose aux propriétaires et locataires de bâtiments tertiaires (et donc de santé) supérieurs à 1000 m² une diminution de leurs consommations d'énergie de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Tous les bâtiments (même ceux construits après le 24/11/2018) sont inclus dans le dispositif. Votre établissement est très probablement concerné !

[En savoir plus](#)



"Décarboner la santé pour soigner durablement" The Shift Project publie son rapport final !

Avec près de 8 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, le secteur de la santé fait face à une double contrainte carbone : il doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et chercher des substituts aux ressources énergétiques fossiles dont la disponibilité s'amenuise. De plus, il doit en même temps gérer les conséquences de la dégradation des écosystèmes et des crises climatiques sur la santé des populations.



[En savoir plus](#)



Le Béton de Bois, une solution à étudier pour vos futurs projets !

Et si le béton de bois était le matériau permettant de respecter les exigences de la RE 2020 ? Ce matériau biosourcé présente en tout cas tous les atouts nécessaires (bilan carbone négatif, isolation intégrée et confort d'été) pour en étudier la faisabilité technique sur vos futurs projets de constructions neuves.

[En savoir plus](#)

2022 , bientôt l'interdiction des chaudières fioul

Le 27 juillet 2021, le gouvernement a acté la transition des chaudières fioul vers des systèmes de chauffage plus vertueux pour l'environnement. Initialement prévu à partir du 1er janvier 2022, ce décret ne sera appliqué qu'à partir de mi-2022. Ce décret propose d'interdire l'installation de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire utilisant des combustibles « à haut niveau d'émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments à usage d'habitation ou à usage professionnel ».



[En savoir plus](#)

AGENDA

9 décembre 2021 - Webconférence "Rénovation énergétique - Lutte contre les pratiques frauduleuses"

La mission de coordination interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments et l'ensemble des parties prenantes associées organise un webinaire d'information et d'échanges sur la lutte contre les pratiques frauduleuses dans le secteur de la rénovation énergétique.



[INSCRIPTION](#)



15 décembre 2021 - Webconférence "Decret tertiaire"

Le Ministère de la transition écologique organise un webinaire autour du dispositif Éco Énergie Tertiaire pour partager avec vous l'actualité réglementaire Éco Énergie Tertiaire, les grandes étapes de déploiement de la plateforme OPERAT et de vous présenter les fonctionnalités ouvertes à partir du 1er janvier 2022.

INSCRIPTION

15 & 17 décembre 2021 - Visite Chaufferie bois granulés et solaire thermique de 2 EHPAD en Vendée

Dans des établissements comme les EHPAD, la chaleur peut représenter jusqu'à 80% de la consommation énergétique.

Les énergies renouvelables que sont le bois, le solaire thermique et la géothermie, disposent de véritables atouts économiques, environnementaux et sociétaux pour œuvrer vers une meilleure maîtrise des finances, et pour concrétiser la transition énergétique.

Au programme :

- Visite des installations
- Information sur la chaleur renouvelable
- Speed dating énergétique avec des experts du SyDEV pour évaluer l'opportunité sur votre établissement

INSCRIPTION



Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.
Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

Envoyé par
 sendinblue

